

COMMISSION DISCIPLINAIRE DE 1ère INSTANCE :

Audiences 16 mai 2011

Dossier David DONZEL

La Commission Disciplinaire de 1^{ère} instance de la F.F.H.G s'est réunie le 16 mai 2011 suite à la saisine effectuée par président de la Commission des Infractions aux Règles de Jeu du 18 février 2011. Cette saisine fait suite au rapport d'incident rendu lors du match de Division 3 CHALONS EN CHAMPAGNE - LUXEMBOURG s'étant déroulé à Chalons en Champagne le 22 janvier 2011, qui fait apparaître que Monsieur David DONZEL a été sanctionné d'une pénalité de match au titre de la règle 550 f-1 pour avoir remonté sa crosse dans l'entrejambe de l'arbitre de la rencontre et l'avoir poussé volontairement avec sa crosse.

LA COMMISSION DISCIPLINAIRE DE 1ERE INSTANCE A DELIBERE ET DECIDE A L'UNANIMITE DE SANCTIONNER :

- Monsieur David DONZEL d'une suspension de toutes compétitions de 2 ans dont 1 an avec sursis

Dossier club d'ASNIERES

La Commission Disciplinaire de 1^{ère} instance de la F.F.H.G s'est réunie le 16 mai 2011 suite à la saisine effectuée par le Bureau Directeur de la FFHG du 18 février 2011 ayant constaté le fait que, lors de la rencontre amicale ROUEN - ASNIERES du 4 décembre 2010, l'équipe d'ASNIERES s'est rendue au vestiaire à 50'18 et n'a pas repris le jeu pour terminer ladite rencontre.

LA COMMISSION DISCIPLINAIRE DE 1ERE INSTANCE A DELIBERE ET DECIDE A L'UNANIMITE DE :

- Ne pas sanctionner le club d'ASNIERES.